Décision 04-D-33 du 19 juillet 2004

relative à des pratiques mises en œuvre sur les marchés de certains produits d'électronique grand public en 1998 et 1999 : téléviseurs, magnétoscopes, caméscopes, Hi-Fi, audio, appareils numériques et DVD

Posted on: 13 août 2004 | Secteur(s) :

DISTRIBUTION

Présentation de la décision

Informations sur la décision

Origine de la saisine	Concurrence
Dispositif(s)	Non-lieu
Entreprise(s) concernée(s)	distributeurs et fabricants de produits électroniques

Lire

le texte intégral de la décision

56.76 Ko